



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
20/05/2025

Date de l'affichage :
20/05/2025

En exercice : 12
Présent(s) : 7
Absent(s) : 5
Pouvoir(s) : 3

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE**

L'an Deux Mil Vingt-Cinq, le vingt-six du mois de Mai

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY et Antonio PREVOST.

Absent(es) : Mesdames Servane CARON, Martine LANGLOIS, et Messieurs Thibaut HULLAERT, Gérald LAQUERRIERE et Jean-Yves DECOCK.

Pouvoir(s) : Monsieur Gérald LAQUERRIERE donne pouvoir à Monsieur Antonio PREVOST, Monsieur Jean-Yves DECOCK donne pouvoir à Madame Aurélie LÉVÊQUE, Madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY.

Objet :

**FORMATION François OVIEVE
PERMIS B**

**5 HEURES
SUPPLEMENTAIRES
DE CONDUITE
- COMMUNE -**

Vu la délibération du conseil municipal du 19/07/2022 approuvant le financement de la totalité de la préparation théorique comme pratique au permis de conduire en faveur de Monsieur François OVIEVE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré - accepte à l'unanimité, de financer 5 heures supplémentaires à la conduite en faveur de Monsieur François OVIEVE, et autorise Madame le Maire à signer l'offre tarifaire de l'auto-école DELIEZ de Marseille en Beauvaisis, établissement agréé et ayant la qualité d'organisme de formation, pour un montant de 50 euros TTC par heure de conduite.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,

Francis DELABY

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
Le 26/05/2025

